



VILLE DE

Ramonville
Saint-Agne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 12 Novembre 2015

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Le Jeudi 12 Novembre 2015, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 6 Novembre 2015, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Numéro

2015/NOV/106

Point de l'ordre du jour

6

OBJET

OCTROI DE SUBVENTION

RAPPORTEUR

M. JAECK

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 23/11/2015
L'affichage en mairie le : 23/11/2015
La notification le : 23/11/2015

Le Maire
Christophe LUBAC

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, Mme Ch. ARRIGHI et M. J-P. PERICAUD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK
M. B. PASSERIEU a donné procuration à M. A. CLEMENT
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à M. M. CHARLIER
Mme A. POL a donné procuration à M. P. BROT
M. H. AREVALO a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI
Mme L. TACHOIRES a donné procuration à M. J-P. PERICAUD

Exposé des motifs

Monsieur JAECK propose au Conseil Municipal :

➤ **de voter une subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande.**

• Futsal.....150 €
• Le Périscope.....150 €

➤ **de reconduire la subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande :**

• Athlétic coatching club.....2 000 €
• APES.....500 €
• AMR.....2420 €
• Rugby XIII.....5 300 €
• Comité Jumelage.....3 250 €
• Les Têtes de Mules.....300 €
• USR Football.....14 000 €
• USR Tennis.....8 000 €
• Prévention Routière.....150 €

- Ferme de Cinquante.....2 500 €
- API.....370 €

Il est précisé que les membres du Conseil Municipal membres d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur JAECK et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

étant précisé que :

- M. CARRAL ne prend pas part au vote de l'association Le Périscope ;
- M. BROT ne prend pas part au vote de l'association USR Tennis
- Mme MATON ne prend pas part au vote de l'association Ferme de Cinquante

➤ **VOTE par 29 Voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et par procuration M. AREVALO et Mme TACHOIRES) les subventions suivantes :

- Futsal.....150 €
- Athlétic coatching club.....2 000 €
- APES.....500 €
- AMR.....2420 €
- Rugby XIII.....5 300 €
- Comité Jumelage.....3 250 €
- Les Têtes de Mules.....300 €
- USR Football.....14 000 €
- Prévention Routière.....150 €

➤ **VOTE par 28 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS** (M. CARRAL, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et par procuration M. AREVALO et Mme TACHOIRES,) la subvention suivante :

- Le Périscope.....150 €

➤ **VOTE par 28 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS** (M. BROT, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et par procuration M. AREVALO et Mme TACHOIRES,) la subvention suivante :

- USR Tennis.....8 000 €

➤ **VOTE par 28 Voix POUR et 5 ABSTENTIONS** (Mme MATON, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et par procuration M. AREVALO et Mme TACHOIRES,) les subventions suivantes :

- Ferme de Cinquante.....2 500 €

➤ **VOTE** par **23 Voix POUR** et **10 ABSTENTIONS** (M. BROT, Mme CABAU, M. CHARLIER, M. MERELLE, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et par procuration M. ESCANDE, Mme POL, M. AREVALO et Mme TACHOIRES) la subvention suivante :

- API.....370 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : 23/11/2015
Nom du signataire : Christophe LUBAC